

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 05-10-2018

Une nouvelle dynamique pour Ardenne & Gaume

DES RÉSERVES NATURELLES AUX ESPACES NATURELS



Depuis quelques mois, Ardenne & Gaume s'est lancée dans une nouvelle aventure. Le premier numéro de notre nouvelle revue, les « Carnets des Espaces Naturels » ainsi que la modernisation du site Internet et du logo de notre association en sont l'illustration. Ils témoignent de la contribution renouvelée que l'association veut apporter à la conservation de la nature en Wallonie.

Le cœur de notre vision est protéger, gérer et faire partager les espaces naturels partout en Wallonie. Nous voulons changer le paradigme d'une nature qui ne serait limitée qu'à des zones réservées dont l'accès est généralement restreint, où les avertissements préalables et les contraintes sont parfois si importants qu'on a peur d'y mettre les pieds.

La notion d'espace naturel est une invitation à la liberté et à la naturalité. Elle dépasse d'abord largement les limites des zones protégées pour prendre en compte les paysages dans lesquels elles s'insèrent, les autres éléments qui les structurent, comme leur histoire et leurs traditions, et aussi les acteurs qui y vivent. Autant de thèmes qui ont toujours été chers à Ardenne & Gaume.

Cette notion rappelle aussi l'importance des processus écologiques qui y régissent les écosystèmes et qui, dans certains lieux, doivent pouvoir s'exprimer en toute liberté. Oser restaurer la naturalité des écosystèmes, les laisser s'ensauvager, c'est aussi faire preuve d'humilité. Ardenne & Gaume est ainsi activement investie dans la protection d'espaces forestiers et contribue, en collaboration avec des propriétaires privés aussi bien que des gestionnaires publics, à en révéler la valeur patrimoniale et à assurer l'épanouissement de cette naturalité.

Ailleurs, les gestions doivent être réfléchies, se faire avec la plus grande précaution et avec un suivi scientifique rigoureux ; c'est aussi ce à quoi l'équipe d'Ardenne & Gaume, ses opérateurs de terrain, son personnel, ses membres bénévoles se veulent les plus attentifs.

Jean Massart se demandait déjà en 1912 « Pourquoi l'utilisation du territoire doit-elle aller jusqu'aux plus extrêmes limites ? Faut-il que l'industrie et la culture prennent possession des moindres parcelles du sol ? Certes non, nous ne devons pas - nous ne pouvons pas - permettre que les derniers coins de nature qui nous restent encore s'effacent devant l'artificiel. »

La situation a certes beaucoup évolué depuis, mais le potentiel existe toujours bel et bien ! De nombreux espaces, devenus trop difficiles à exploiter ou non rentables, sont une opportunité assez unique de redéployer la biodiversité dans les territoires. Cette approche répond par ailleurs à une très forte demande d'une population de plus en plus urbanisée, à la recherche d'interactions privilégiées avec la nature, de quiétude et de bien-être.

Si la vision des réserves naturelles a déjà bien changé depuis plusieurs décennies, avec une ouverture de plus en plus large, nous voulons encore aller plus loin dans la valorisation du patrimoine naturel. Notre ambition est de se réapproprier le concept de *Parc National* initié en 1941 par les fondateurs d'Ardenne & Gaume (et mis à l'honneur par le titre de notre première série de publications), pour lui donner un nouvel essor en Wallonie dans différents sites emblématiques, avec les acteurs locaux concernés. C'est ainsi qu'à l'époque, les Parcs Nationaux des Roches-Noires, de Furfooz, de Bohan-Membre, de Lesse & Lomme,... avaient été créés pour les premiers sites protégés en Wallonie. Ces sites sont pour la plupart restés depuis lors sous notre responsabilité, garantissant leur préservation.

Bien que ce statut n'existe officiellement pas en Belgique, ni en Wallonie d'ailleurs, il a pourtant été remis au goût du jour en Flandre en 2006 avec le Parc National de Haute-Campine pour valoriser un espace naturel majeur avec un tourisme à haute valeur ajoutée, une grande diversité d'activités qui sont structurées pour proposer des prestations innovantes qui répondent aux attentes d'un public de plus en plus exigeant.

Ce changement de paradigme entraîne une vision bien plus positive de la nature, source de nombreux services directs et indirects et qui contribue au bien-être de tous.

Bien entendu, de nombreux autres partenaires en Région wallonne collaborent à la réalisation d'objectifs similaires. Le nouvel élan que nous souhaitons donner à Ardenne & Gaume s'inscrit dans l'espoir d'un renforcement des collaborations entre associations, mais également du rôle des associations à l'appui des gestionnaires publics d'espaces naturels.

Le cœur de notre action consiste à renforcer la structure des espaces naturels protégés en Wallonie. Si nous convenons tous que la nature ne doit pas s'arrêter aux seules aires protégées, celles-ci sont pourtant un instrument incontournable et nécessaire pour le maintien de la biodiversité.

Depuis plusieurs législatures, la biodiversité est loin, très loin d'être prise en compte correctement dans les politiques sectorielles et il n'y a pas de trace d'une réelle stratégie transversale. Nous proposons un certain nombre de pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre rapidement pour redresser la situation. La mise en place d'un Observatoire Régional de la Biodiversité, réunissant les secteurs associatif, universitaire et public, nous semble notamment être une priorité.

Cette nouvelle dynamique représente un réel investissement pour Ardenne & Gaume. Et un vrai défi ! Nous invitons à la découvrir sur notre site web www.ardenne-et-gaume.be. Nous avons besoin de votre soutien sur le plan financier, à travers une adhésion ou un abonnement évidemment, mais en fait aussi surtout en énergie, en temps, en idées, et en partage d'informations.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre et à nous contacter pour participer avec nous à cette nouvelle aventure !

Marc Dufrêne
Président d'Ardenne & Gaume



ESPACES NATURELS EN WALLONIE

www.ardenne-et-gaume.be